

# Fédération des Chasseurs 31

## Assemblée Générale 2021



- ➔ **Rapports financiers**
- ➔ **Fixation cotisations fédérales campagne 2021/2022**
- ➔ **Propositions dates ouverture et clôture de la chasse saison 2021/2022.**

# Compte de résultat

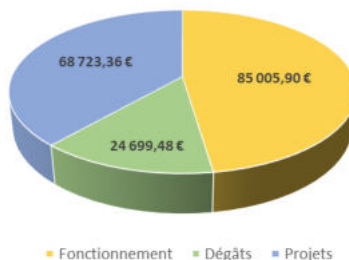
## Dépenses

Exercice du 1/07/2019 au 30/06/2020

<u>DEPENSES</u>	Réalisation au 30.06.2020
<b>60 - Achats</b>	<b>334 237,95 €</b>
601 - Indemnisations dégâts grand gibier	163 329,75 €
603 - Variation stock	520,14 €
604 - Projets Eco-Contribution	53 764,65 €
606 - Eau, Électricité, Carburant, Fournitures, Carnets de battue, Bracelets plan de chasse	69 462,40 €
607 - Pièges, Miradors, Sacs venaison, Clôtures, Panneaux de signalisation	47 161,01 €
<b>61 - Services Extérieurs</b>	<b>118 646,36 €</b>
611 - Routage validation permis de chasser	11 137,68 €
613 - Locations Villeneuve et matériel	12 998,40 €
615 - Entretien locaux et véhicules, Contrats de maintenance	36 494,26 €
616 - Assurances locaux, véhicules, juridique, indemnités fin de carrière	38 688,72 €
618 - Formations, Stages, Frais divers	19 327,30 €
<b>62 - Autres Services Extérieurs</b>	<b>191 168,99 €</b>
622 - Honoraires Avocats, Expert Comptable, Commissaire aux Comptes, Notaire, Estimateurs, Mutualisation personnels FDC	90 497,70 €
623 - Annonces presse, Expositions, Copies, Revue Fédérale, Courriel, SMS	24 638,64 €
625 - Frais Assemblée Générale, Conseil administration, Réunions, Missions	40 483,35 €
626 - Téléphonie, Affranchissements, Internet	15 690,24 €
627 - Services et Frais bancaires	8 208,21 €
628 - Cotisations FNC, FRCO, autres	11 650,85 €
<b>63 - Impôts et Taxes</b>	<b>63 240,26 €</b>
631 - Taxes salaires, charges fiscales	32 133,70 €
633 - Taxes formations	5 150,80 €
635 - Taxes Foncières, Habitation	25 955,76 €
<b>64 - Frais de personnel</b>	<b>788 870,80 €</b>
641 - Salaires, indemnité missions et ruptures	538 929,77 €
645 - Charges sociales	241 539,05 €
647 - Tickets restaurants, validations permis	8 401,98 €
<b>65 - Autres charges Gestion Courante</b>	<b>172 163,83 €</b>
657 - Subventions ACCA, GIC, Concours, Jachères, divers Organismes, Plan de chasse	112 264,30 €
658 - Contribution Eco Contribution	59 899,53 €
<b>66 - Charges financières - Intérêts Emprunts</b>	<b>32,10 €</b>
66 - Intérêts des emprunts	32,10 €
<b>67 - Charges Exceptionnelles</b>	<b>13 840,12 €</b>
67 - Charges Exceptionnelles	13 840,12 €
<b>68 - Amortissements</b>	<b>270 225,46 €</b>
68 - Amortissements	270 225,46 €
<b>69 - Impôts sur les bénéfices</b>	<b>3 755,00 €</b>
69 - Impôts sur les bénéfices	3 755,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 956 180,87 €</b>

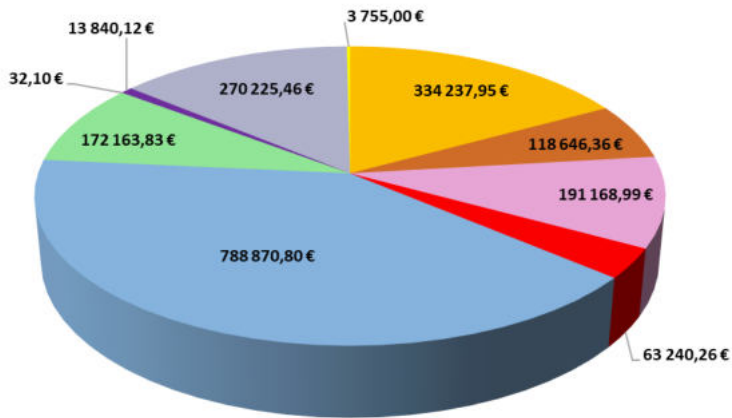
<b>RECETTES</b>	<b>Réalisation au 30.06.2020</b>
<b>70 - Ventes</b>	<b>183 291,29 €</b>
706 - Frais dossiers, Mutualisation FDC, Prestations de services	122 521,18 €
707 - Pièges, Panneaux de signalisation, Equipements, Miradors, documentations	36 285,90 €
708 - Locations, Sponsoring, Remboursement frais, Repas Assemblée Générale	24 484,21 €
<b>74 - Subvention d'Exploitation</b>	<b>281 065,79 €</b>
74 - Subventions FNC, Projets Régionaux, Convention OFB, Etat	281 065,79 €
<b>75 - Autres Produits Gestion Courante</b>	<b>1 547 946,62 €</b>
755 - Subvention Eco-contribution	129 358,00 €
756 - Timbre Fédéral, Contribution et cotisation territoriale, Contribution plan de chasse, Part timbre Fédéral affectée aux dégâts	1 417 235,08 €
758 - Autres produits de gestion courante	1 353,54 €
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>28 674,93 €</b>
76 - Produits financiers	28 674,93 €
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>25 017,39 €</b>
77 - Produits exceptionnels	25 017,39 €
<b>78 - Reprise provision</b>	<b>66 459,10 €</b>
78 - Reprise provision	66 459,10 €
<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>2 154,49 €</b>
79 - Transfert de charges	2 154,49 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 134 609,61 €</b>
<b>RESULTAT DE LA SECTION</b>	<b>178 428,74 €</b>

Répartition du résultat positif de 178 428,74 €



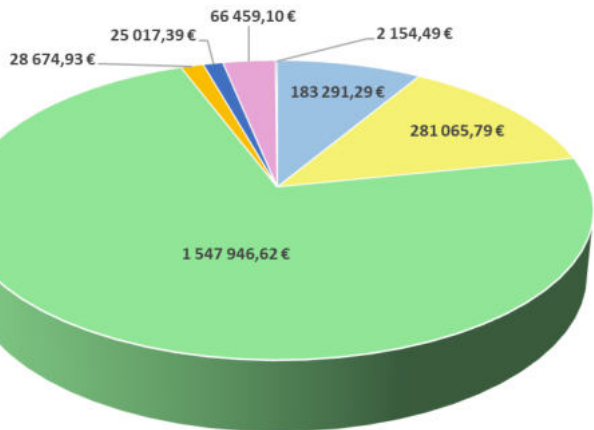
# Compte de résultat—graphiques

## Compte de résultat 2019-2020 : DEPENSES



- 60 - Achats
- 61 - Services Extérieurs
- 62 - Autres Services Extérieurs
- 63 - Impôts et Taxes
- 64 - Frais de personnel
- 65 - Autres charges Gestion Courante
- 66 - Charges financières - Intérêts Emprunts
- 67 - Charges Exceptionnelles
- 68 - Amortissements
- 69 - Impôts sur les bénéfices

## Compte de résultat 2019-2020 : RECETTES



- 70 - Ventes
- 71 - Produits exceptionnels
- 72 - Produits exceptionnels
- 73 - Produits exceptionnels
- 74 - Subvention d'Exploitation
- 75 - Autres Produits Gestion Courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels
- 78 - Reprise provision
- 79 - Transfert de charges



Le bilan est un document comptable, édité tous les ans, qui synthétise ce que l'entreprise possède. C'est une **"photographie"** à un instant donné du patrimoine de l'entreprise.

Le bilan combiné ci-contre est le bilan qui reprend les deux comptabilités distinctes de la Fédération des Chasseurs : Service général et Service dégâts.

Il permet d'avoir une vision globale des comptes.

### Les composantes du bilan comptable :

L'actif :

On y trouve ce que l'entreprise possède, comme les immobilisations corporelles, les immeubles, les valeurs mobilières de placement, les stocks, etc ...

Le passif :

Il regroupe les ressources de l'entreprise, comme le capital social (fonds associatif), les réserves, les emprunts et dettes, les provisions, etc ... ainsi que le résultat comptable de l'année.



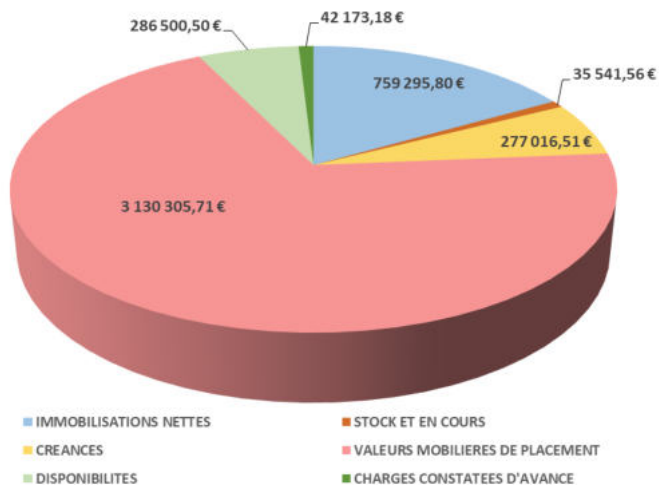


<b>ACTIF</b>	
<b>Libellé</b>	<b>Exercice 19/20</b>
IMMOBILISATIONS NETTES	759 295,80 €
STOCK ET EN COURS	35 541,56 €
CREANCES	277 016,51 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 130 305,71 €
DISPONIBILITES	286 500,50 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	42 173,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 530 833,26 €</b>

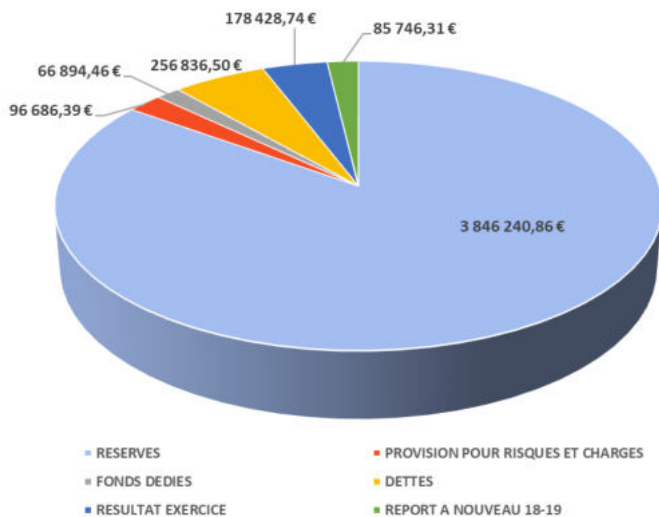
<b>PASSIF</b>	
<b>Libellé</b>	<b>Exercice 19/20</b>
RESERVES	3 846 240,86 €
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	96 686,39 €
FONDS DEDIES	66 894,46 €
DETTES	256 836,50 €
RESULTAT EXERCICE	178 428,74 €
REPORT A NOUVEAU 18-19	85 746,31 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 530 833,26 €</b>

# Bilan—graphiques

## BILAN au 30/06/2020 : ACTIF



## BILAN au 30/06/2020 : PASSIF



## Budget prévisionnel du 01/07/2021 au 30/06/2022

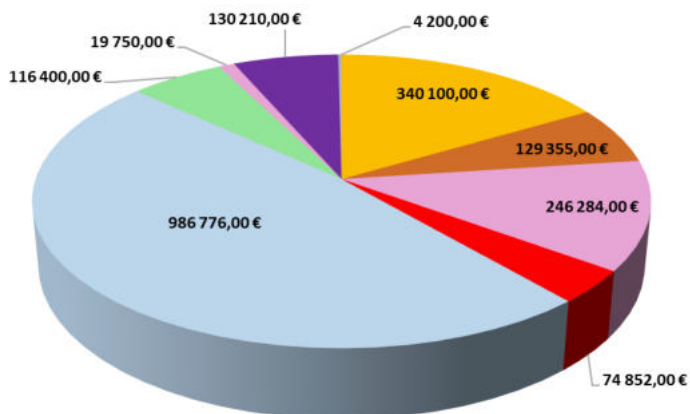
<b>DEPENSES</b>	<b>Montant</b>
60 - Achats	340 100,00 €
61 - Services Extérieurs	129 355,00 €
62 - Autres Services Extérieurs	246 284,00 €
63 - Impôts et Taxes	74 852,00 €
64 - Frais de personnel	986 776,00 €
65 - Autres charges Gestion Courante	116 400,00 €
66 - Charges financières - Intérêts Emprunts	19 750,00 €
67 - Charges Exceptionnelles	- €
68 - Amortissements	130 210,00 €
69 - Impôts sur les bénéfices	4 200,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 047 927,00 €</b>

<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>
70 - Ventes	180 125,00 €
74 - Subvention d'Exploitation	168 484,00 €
75 - Autres Produits Gestion Courante	1 400 068,00 €
76 - Produits financiers	25 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	14 000,00 €
78 - Reprise provision	18 750,00 €
79 - Transfert de charges	241 500,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 047 927,00 €</b>



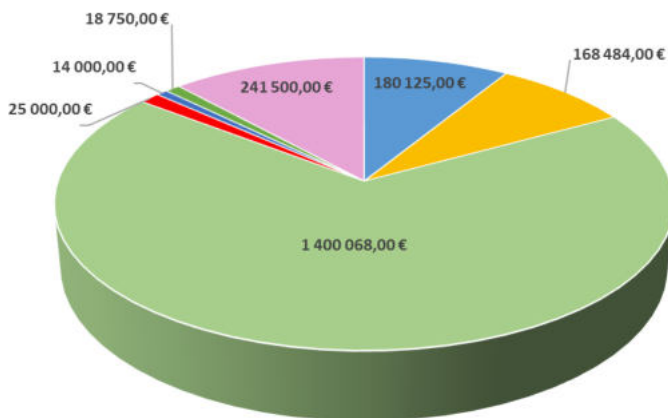
# Budget prévisionnel—graphiques

## BUDGET 2021-2022 : DEPENSES



- 60 - Achats
- 61 - Services Extérieurs
- 62 - Autres Services Extérieurs
- 63 - Impôts et Taxes
- 64 - Frais de personnel
- 65 - Autres charges Gestion Courante
- 66 - Charges financières - Intérêts Emprunts
- 68 - Amortissements
- 69 - Impôts sur les bénéfices

## BUDGET 2021-2022 : RECETTES



- 70 - Ventes
- 74 - Subvention d'Exploitation
- 75 - Autres Produits Gestion Courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels
- 78 - Reprise provision
- 79 - Transfert de charges

### L'adhésion chasseur :

Cette cotisation est un composant du prix de la validation du permis de chasser payée annuellement par chaque chasseur. Depuis la saison 2019-2020, la cotisation grand gibier est incluse dans l'adhésion chasseur.

### L'adhésion fédérale :

Toute structure associative telle qu'Acca, Aica, Société de chasse doit adhérer à la Fédération pour bénéficier de ses services.

La contribution territoriale : Cette cotisation a été instituée lors de la réforme de la chasse en 2019, dans notre Fédération elle est forfaitaire.

C'est une règle associative.

### Les contributions Plan de chasse :

Le prix des bracelets par catégorie de grand gibier est fixé chaque année. Il fait partie intégrante du budget.

### Les frais de dossier validation :

Ces frais sont destinés à financer une partie des dépenses liées au traitement des validations.

### Les frais de formation :

Ils sont déterminés en fonction des formations dispensées par la FDC31 ainsi que du statut des participants : nouveaux chasseurs, adhérent ou pas de la FDC31...

## Cotisations chasseurs et territoires

Adhésion chasseur : ..... 93 €

Adhésion fédérale : ..... 110 €

Contribution territoriale : .. 10 €

## Contributions Plan de chasse

Chevreuril : .....19 €

Cerf : .....82 €

Biche : .....62 €

Cerf indifférencié .....62 €

Faon de cerf : .....32 €

Frais de délivrance sur place du titre de validation : 10 €

Frais de formation/dossier « permis de chasser » : 30 €

Frais de formation pour les non adhérents : 50 €



Ouverture Générale : 12 septembre 2021 à 7h

Clôture générale : 28 février 2022 au soir



## Petit gibier sédentaire

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Perdrix Rouge Perdrix Grise	12.09.2021	21.11.2021	Plan de gestion perdrix et faisans : voir dispositions des arrêtés préfectoraux spécifiques
	12.09.2021	16.01.2022	
Faisan	12.09.2021	31.01.2022	Tir du lièvre autorisé uniquement du 3 octobre au 19 décembre 2021 inclus.
Lièvre	12.09.2021	31.01.2022	Plan de gestion lièvre : voir dispositions de l'arrêté préfectoral spécifique
Lapin de Garenne	12.09.2021	31.01.2022	Plan de gestion lapin : voir dispositions de l'arrêté préfectoral spécifique
Renard	01.06.2021	11.09.2021	Toute personne autorisée à chasser le chevreuil ou le sanglier avant l'ouverture générale peut également chasser le renard. A partir du 1 août le tir de renard est possible lors d'une battue au sanglier.
	12.09.2021	28.02.2022	La chasse en temps de neige du renard est autorisée.
Blaireau - Belette - Fouine - Hermine - Martre - Vison d'Amérique - Putois	12.09.2021	28.02.2022	
Corbeau Freux - Corneille Noire - Etourneau - Geai - Pie Bavarde	12.09.2021	28.02.2022	
Ragondin - Rat Musqué	12.09.2021	28.02.2022	Chasse en temps de neige autorisée.

## Grand gibier

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Sanglier	01.06.2021	31.07.2021	Chasse à l'approche ou à l'affût.
	01.08.2021	31.03.2022	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
	Plan de chasse légal. Tir à balles ou tir à l'arc. Chasse en temps de neige autorisée.		
Cerf - Biche	01.09.2021	11.09.2021	Chasse à l'approche ou à l'affût.
	12.09.2021	28.02.2022	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
	Plan de chasse légal. Tir à balles, à l'arc ou à plombs n° 1, 2, 3. Chasse en temps de neige autorisée.		
Chevreuil	01.06.2021	11.09.2021	Chasse à l'approche ou à l'affût.
	12.09.2021	28.02.2022	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
	Plan de chasse légal attribué uniquement dans les enclos. Tir à balles ou tir à l'arc.		
Daim	12.09.2021	28.02.2022	Plan de chasse légal.
Isard	12.09.2021	28.02.2022	Présentation obligatoire des isards prélevés au correspondant local habilité par la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Garonne. Chasse autorisée en temps de neige. Tir à balles ou à l'arc. Traque et battue interdites.
La chasse en battue du grand gibier (cerf, chevreuil et sanglier) et du renard est soumise au respect de l'annexe 1 du SDGC			

**Gibier de montagne**

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
<b>Chasse autorisée uniquement les MERCREDI, SAMEDI et DIMANCHE.</b>			
<p>GALLIFORMES DE MONTAGNE (Perdrix Grise, Grand Tétrás, Lagopède)</p> <p>Carnet de prélèvement obligatoire. Un prélèvement pourra être autorisé par Arrêté Préfectoral spécifique en fonction de l'état des populations et du succès de leur reproduction (Publication de l'Observatoire des Galliformes de Montagne).</p>			
Perdrix grise de montagne	26.09.2021	07.11.2021	Les lâchers de perdrix grises d'élevage sont interdits dans le pays cynégétique des Pyrénées centrales défini dans le Schéma départemental de gestion cynégétique
Lagopède	19.09.2021	17.10.2021	
Grand Tétrás	03.10.2021	24.10.2021	Tir des poules et des coqs non maillés interdit.

Oiseaux de passage / Autres modes de chasse

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Caille des Blés	28.08.2021	20.02.2022	Caille : Quota annuel de 45 oiseaux et de 5 oiseaux par jour
Tourterelle des Bois	28.08.2021	20.02.2022	<b>Tourterelle des bois</b> : Avant le 12 septembre 2021, elles ne pourront être chassées qu'à poste fixe, matérialisé de main d'homme. La chasse ne peut être pratiquée qu'à plus de 300 m de tout bâtiment. Chasse si quota national fixé
Tourterelle Turque	12.09.2021	20.02.2022	
Bécasse des Bois	12.09.2021	20.02.2022	
Pigeon Biset	12.09.2021	10.02.2022	<b>Bécasse</b> : Quota annuel 30 oiseaux, 6 par semaine, 3 par jour
Pigeon Colombin	12.09.2021	10.02.2022	
Pigeon Ramier (Palombe)	12.09.2021	20.02.2022	<b>Pigeon ramier</b> : Du 11 février au 20 février chasse autorisée au posé, dans les arbres à l'aide d'appelants vivants ou artificiels, à poste fixe matérialisé de main d'homme.
Grives et Merles	12.09.2021	10.02.2022	
Alouette des Champs	12.09.2021	31.01.2022	

## CHASSE A COURRE

Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
15.09.2021	31.03.2022	Equipages titulaire d'une attestation de meute de vénerie en cours de validité

## VENERIE SOUS TERRE

Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
15.09.2021	15.01.2022	Equipages titulaire d'une attestation de meute de vénerie en cours de validité. <b>Réouverture du 15 mai à l'ouverture générale pour le blaireau</b>

**Pensez à consulter aussi le Rapport d'activité retraçant  
l'intégralité des activités de votre Fédération.**



**Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne**

**17, avenue Jean Gonord - CS 85861**

**31506 TOULOUSE CEDEX 5**

Tél: 05 62 71 59 39 email : [fdc31@chasseurdefrance.com](mailto:fdc31@chasseurdefrance.com)

<http://www.chasse-occitanie.fr/haute-garonne/>